

École Dollard-Des Ormeaux

Centre
de services scolaires
Marguerite-Bourgeoys
Québec

35, rue Anselme-Lavigne
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9A 1N5
☎ 514 855-4209
📠 514 684-6491



PROCÈS-VERBAL de la réunion du Conseil d'établissement (C.É.) de l'école Dollard-Des Ormeaux tenue le mardi 29 septembre 2020

Étaient présents :

Jonathan Boulanger
Geneviève Caron
Catherine Dion
Asma Ahmed
Marc-Arthur Joseph
Steeve Nadon
Karolina Sulkowska

Sophie Brosseau
Annie Crevier
Julie Ebacher
Anouk Fortier
Patrick Fortin
Jocelyn Gaudreau
Frédeline Nicolas

Aucune absence

1. Présences

Advenant 18h31, le quorum étant atteint, la réunion débute.

2. Mot de bienvenue de la direction

Mme Fortier souhaite la bienvenue aux membres et les remercie tous d'accorder de leur temps pour siéger sur le conseil d'établissement de cette année.

Cette année, une formation sera obligatoire pour tous les membres du Conseil d'établissement. Les informations sont à venir. Mme Fortier propose aux membres de recevoir une version papier des documents s'ils le désirent. Personne n'en fait la demande.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Caron et appuyé par Mme Dion d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-A

4. Présentation des membres

À tour de rôle, chaque membre se présente brièvement.

5. Procédures d'élections

Madame Fortier explique les procédures d'élection et les postes disponibles. Elle informe que si plusieurs personnes se présentent pour un même poste, un vote par clavardage ou courriel sera possible.

6. Élections au poste de président, vice-président, et secrétaire

M. Boulanger s'est proposé pour le poste de président. Aucune autre candidature n'est proposée. M. Boulanger est donc déclaré élu.

M. Boulanger propose la candidature de M. Nadon au poste de vice-président. Mme Caron seconde. Aucune autre candidature n'est proposée. Monsieur Nadon est donc déclaré élu.

Mme Fortier propose la candidature de Mme Ebacher au poste de secrétaire. Monsieur Fortin seconde. Celle-ci accepte. Aucune autre candidature n'est proposée. Mme Ebacher est donc déclarée élue.

Il est proposé par M. Boulanger et appuyée par Mme Sulkowska de fixer les honoraires annuels du secrétaire à 200\$ puisés à même le budget de fonctionnement du CÉ.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-B

7. Nomination de membres de la communauté

M. Marc-Arthur Joseph, membre du club optimiste de Roxboro a été le représentant de la communauté au CÉ l'an dernier.

Il est proposé par M. Ahmed et appuyé par Mme Sulkowska d'approuver la candidature de M. Marc-Arthur Joseph comme membre de la communauté siégeant au CÉ.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-C

8. Parole au public

Aucun public n'est présent.

9. Dénonciation de conflits d'intérêt

Madame Fortier explique que si certains points traités au CÉ peuvent placer des membres en conflit d'intérêts, il est important que le membre divulgue cette situation pour que le CÉ puisse prendre les moyens appropriés.

10. Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 juin 2020

Il est proposé par Mme Sulkowska et appuyé par Mme Ahmed d'adopter le procès-verbal de la réunion du 17 juin 2020 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-D

11. Suivi au procès-verbal de la réunion du 17 juin 2020

Mme Fortier mentionne ne pas avoir de suivi à faire. Le budget de l'année précédente sera présenté en novembre. Mme Fortier annonce en avance que le budget sera déficitaire en raison de la pandémie.

12. Calendrier des séances du Conseil d'établissement

Après discussions, les dates suivantes sont établies :

- 24 novembre 2020
- 19 janvier 2021
- 16 février 2021
- 30 mars 2021
- 4 mai 2021
- 8 juin 2021

Les réunions auront lieu aux 6 semaines environ, via la plateforme TEAMS, à 18h30.

Il est proposé par Mme Ahmed et appuyé par Mme Brosseau d'adopter le calendrier des rencontres 2020-2021 tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-E

13. Règle de régie interne

Il est proposé par Mme Ahmed et appuyé par Mme Dion d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-F

14. Compte-rendu de la direction

14.1 Rentrée/Clientèle 2020-2021

Mme Fortier fait un bilan de la rentrée scolaire 20-21 en contexte de pandémie. Elle remercie les membres de l'équipe-école pour leur implication et leur collaboration. Elle remercie également les parents de respecter les règles mises en place. Elle les remercie d'aller de l'avant et de tenir l'école informée lorsque leur enfant est malade. Elle sent beaucoup de soutien de la part des parents.

Mme Fortier informe que l'école a vécu une baisse de clientèle cette année puisqu'il y a une classe d'accueil en moins. À ce jour, l'école compte 555 élèves. L'école a connu beaucoup de mouvement en ce qui concerne les inscriptions ou désinscriptions d'élèves. Des ajustements budgétaires seront à prévoir.

14.2 COSP

Mme Fortier explique en quoi consiste le COSP et de quelle façon ces contenus seront vécus en classe auprès des élèves du troisième cycle.

Il est proposé par M. Nadon et appuyé par Mme Ahmed d'adopter le COSP tel que présenté.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-G

14.3 Activités éducatives

Mme Fortier explique qu'elle reçoit des allocations destinées aux activités éducatives. En temps régulier, le Conseil d'établissement doit se positionner sur les activités offertes. Le contexte lié à la Covid-19 fait en sorte que les activités devront être limitées cette année. Il ne sera donc pas possible d'organiser des sorties extérieures ni de recevoir d'invités à l'école. Mme Fortier ne présentera donc pas d'activités éducatives.

15. Compte-rendu du service de garde

15.1. Règles et fonctionnement du SDG

Mme Brosseau présente les règles et fonctionnement du SDG. Une coquille est corrigée.

Mme Brosseau mentionne que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée depuis le début de l'année. Le SDG essaie le plus possible de conserver les bulles-classes lors des diners et des récréations.

Il est proposé par Mme Ebacher et appuyé par Mme Ahmed d'adopter les règles de fonctionnement du SDG avec la modification de la coquille présentée.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-H

16. Compte-rendu du représentant des enseignants

16.1 Vente de chandails du groupe 602

M. Fortin présente son projet de vente de chandails au logo de l'école Dollard-des Ormeaux.

Il est proposé par Mme Brosseau et appuyé par Mme Sulkowska d'approuver la vente des chandails telle que présentée – coût du coton ouaté fixé à 30\$ et du chandail à manche courte à 15\$.

Adopté.

Résolution C.E. 20-09-29-I

16.2 Fête de la rentrée

Mme Fortier fait le bilan de la fête de la rentrée au cours de laquelle l'école avait reçu le groupe les Père Pétues qui relate l'histoire de la chanson traditionnelle québécoise en lien avec notre objectif de la valorisation du français.

16.3 Protocole d'urgence / enseignement à distance

M. Fortin mentionne que l'école se prépare à une éventuelle fermeture d'établissement. Un protocole d'urgence a été développé et l'école sera prête à basculer vers l'enseignement à distance s'il y a lieu.

17. Compte-rendu de l'éducatrice spécialisée

17.1 Modelage des jeux extérieurs

Mme Crevier explique que les ES vont modéliser les jeux extérieurs en début d'année. Elle mentionne que cette approche est gagnante pour les élèves.

17.2 Programme d'habiletés sociales et d'encadrement positif

Mme Crevier mentionne que les ES ainsi que la psychoéducatrice animeront des ateliers auprès des élèves. En ce moment, les ES regardent pour avoir des animations virtuelles de la part d'organismes communautaires mais il ne semble pas y avoir beaucoup d'ateliers disponibles.

18. Compte-rendu de l'OPP

Mme Dion a assisté à la rencontre virtuelle de l'OPP qui avait lieu le 28 septembre 2020. L'OPP aimerait connaître les besoins des enseignants et de l'école. L'organisme essaie d'organiser des levées de fonds qui respecteront les règles sanitaires de la santé publique.

19. Compte-rendu du représentant du CRPRO

M. Nadon partage son expérience au CRPRO. Plusieurs élections ont été tenues.

20. Compte-rendu du membre de la communauté

M. Joseph mentionne que le Club Optimiste laisse le temps aux écoles se s'adapter à la nouvelle réalité. Ils réfléchissent à des activités qui pourraient être éventuellement proposées.

21. Divers

Mme Fortier mentionne que le Conseil de services scolaire Marguerite-Bourgeoy a été d'un grand soutien pour la mise en place des mesures sanitaires ainsi que pour l'acheminement des équipements de protection aux écoles.

22. Correspondance

23. Levée de l'assemblée

Advenant 20 h 09, l'ordre du jour étant épuisé, M. Boulanger lève la séance.

Résolution C.E. 20-09-29-J

Jonathan Boulanger
Président

Anouk Fortier
Directrice